



Digne-les-Bains, le 15 avril 2019

Protection contre les risques de chutes de pierre

**RN 202 – Secteur de la Brèche
Commune de Saint-Julien-du-Verdon**

COUPURE TOTALE DE LA CIRCULATION

**du mardi 23 avril 2019 à 8h00
au jeudi 25 avril 2019 à 18h00**

Dans le cadre des travaux de protection contre les risques de chutes de pierre au droit du secteur de la Brèche, sur la commune de Saint-Julien-du-Verdon, **une coupure totale de circulation de la RN 202, entre Saint-Julien-du-Verdon et Rouaine**, est programmée **du mardi 23 avril 2019 à 8h00 au jeudi 25 avril 2019 à 18h00**.

Pour assurer la continuité de la route, **des déviations seront mises en place** :

- Points de coupure et de déviation de la RN 202 à Saint-Julien-du-Verdon au carrefour RN 202 – RD 955
- Points de coupure et de déviation de la RN 202 à Rouaine au carrefour de la RN 202 – RD 10
- Pour les véhicules de hauteur < 3,80 m et < à 12 T, itinéraire de déviation à double sens : RN 202 – RD 955 – RD 908 – RN202 (Saint-André-les-Alpes – La Mure-sur-Argens – Thorame Haute – La Colle-Saint-Michel – Annot)
- Pour les véhicules de hauteur > 3,80 m et > 12 T : renvoi vers A51 – A8.

Les usagers sont invités à organiser leurs déplacements de manière à éviter les périodes de coupures et ainsi éviter l'attente à proximité du chantier.

Contact presse : 04 92 36 72 10

Courriel : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr



@Prefet04



facebook.com/Préfet-des-Alpes-de-Haute-Provence